

CAHIER DES CHARGES

APPEL D'OFFRES OUVERT :
**« Création, développement et
maintenance/hébergement des
sites Internet ANFA »**

DATE LIMITE DE RECEPTION DES PLIS :

Mercredi 8 Septembre 2021 à 16h00

Préambule

L'ANFA (Association Nationale pour la Formation Automobile) est mandatée par les partenaires sociaux de la branche des services de l'automobile pour mettre en œuvre, sous leur contrôle, des dispositifs relevant de la politique nationale de formation de la branche dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans le champ professionnel et géographique de la convention collective nationale des services de l'automobile.

A ce titre, les missions principales de l'ANFA sont les suivantes :

- Anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile (OPMQ de la branche),
- Apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) de branche,
- Propose une ingénierie des dispositifs de formation professionnelle et intervient dans le cadre d'une mission d'appui et de conseil de la branche,
- Propose et élabore des certifications avec la Commission Paritaire Nationale,
- Participe aux Commissions professionnelles consultatives des Ministères,
- Assure le contrôle, l'organisation et le suivi des jurys de certification,
- Participe à la mise à jour du Répertoire National des Qualifications des Services Automobiles (RNQSA) et du Répertoire National des Certifications des Services Automobiles (RNCSA),
- Procède à l'inscription des certifications et titres de la branche au RNCP et en assure le suivi après de la Commission Paritaire Nationale,
- Assure la promotion des métiers,
- Développe l'apprentissage, notamment via le réseau des CFA Pilotes et Associés, assure un lien avec les établissements scolaires, ceux relevant de l'enseignement supérieur et de manière générale, avec les organismes de formation intervenant sur le champ de la branche,
- Gère, suit et développe les outils de promotion des emplois.

Association loi 1901, l'ANFA perçoit et gère une ressource de nature fiscale, au titre de l'article 1609 sexvicies du Code général des impôts, dédiée aux formations techniques.

Au sein de l'ANFA, le service Communication articule sa mission autour de trois axes principaux :

- Il agit en tant que **fonction support**, auprès des autres services, pour répondre à leurs besoins en outils et supports,
- Il déploie une action de **communication institutionnelle**, visant à faire connaître et rayonner ses activités, ses productions et ses services,
- Il assure la **promotion des métiers**, et des formations, de la branche, action pilotée par le Pôle Promotion des métiers faisant partie intégrante du service.

Le digital (sites web et réseaux sociaux) est désormais omniprésent dans la stratégie de communication de l'ANFA, aussi bien sur le volet institutionnel que celui de la promotion des métiers. L'équipe du service Communication anime ainsi six sites internet, qui répondent à la diversité de ses objectifs et des publics ciblés. Ces six sites constituent **l'écosystème digital de l'ANFA**, auquel est associée **une présence sur les réseaux sociaux** (LinkedIn, Facebook, Instagram).

° anfa-auto.fr : site institutionnel de l'ANFA

° metiers-services-auto.fr : site de promotion des métiers et des formations de la branche des services de l'automobile

° semaine-services-auto.com : site de l'événement annuel Semaine des services de l'automobile et de la mobilité

° campus-services-auto.fr : site du Campus des services de l'automobile et de la mobilité à Guyancourt

° innovauto.fr : site consacré aux innovations technologiques et à leur impact sur les compétences

° monjobauto.fr : jobboard dédié aux offres d'emploi de la branche

Objet de l'accord-cadre

Le présent cahier des charges a pour objet la prise en charge de la refonte et/ou du développement et la maintenance/hébergement de quatre sites internet :

- Le site institutionnel de l'ANFA : anfa-auto.fr
- Le site de promotion des métiers : metiers-services-auto.com
- Le site du Campus des services de l'automobile et de la mobilité : campus-services-auto.fr
- Le site Innovauto : innovauto.org

L'objectif de cet accord-cadre est de permettre la refonte et/ou le développement des sites concernés dans une logique de cohérence globale de l'écosystème digital de l'ANFA, en favorisant :

- les passerelles entre les différents sites afin de fluidifier les parcours des utilisateurs,
- la bonne visibilité/identification de l'ANFA en tant que producteur des contenus,
- une rationalisation du suivi de projets,
- une optimisation des coûts de maintenance et d'hébergement.

Le montage contractuel est un accord-cadre mono attributaire selon l'allotissement ci-après. Il est conclu sans montant minimum ni maximum en montant et en quantité. Il est conclu pour une durée de 4 ans à compter de sa signature.

L'accord-cadre est alloti comme suit :

Lot 1 : Le site institutionnel de l'ANFA (anfa-auto.fr)

Lot 2 : Le site de promotion des métiers (metiers-services-auto.com)

Lot 3 : Le site du Campus des services de l'automobile et de la mobilité (campus-services-auto.fr)

Lot 4 : Le site Innovauto (innovauto.org)

Les sites devront impérativement être conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016.

1. Lot 1 : Le site institutionnel de l'ANFA (anfa-auto.fr)

Introduction

Le site anfa-auto.fr est le site institutionnel de l'ANFA. Il est la vitrine de ses activités et a fait l'objet d'une refonte et de deux évolutions depuis sa création. La dernière en date remonte à février 2020 et correspond à la version actuellement accessible.

Suite à la réforme de la formation professionnelle de 2018, qui a eu pour conséquence la disparition des OPCA, l'ANFA, qui était l'OPCA de la branche des services de l'automobile, a vu son périmètre évoluer. Organisme de branche, les partenaires sociaux lui confient la mission de la mise en œuvre de dispositifs relevant de leur politique nationale de formation. Fin 2019, une version dite « transitoire » du site internet a été conçue en quelques semaines. Son objectif était de commencer à refléter le nouveau périmètre.

La mission principale de cette version transitoire était donc de clarifier les activités de l'ANFA dans son nouveau périmètre, de repositionner ses cibles et de redéfinir son offre de services qui comprend :

- L'ingénierie de certification propre à la branche des services automobile,
- L'accompagnement des organismes de formation dans le déploiement de l'offre de certification,
- La mise à jour des panoramas des métiers et des certifications : le RNQSA (Répertoire National des Qualifications pour la Formation Automobile) - www.anfa-auto.fr/rnqsa - et le RNCSA (Répertoire National des Certifications pour la Formation Automobile) - www.anfa-auto.fr/rncsa,
- La promotion des métiers des services automobiles : sur le site ANFA, cette mission se traduit par la nécessité de faire rayonner l'action de l'ANFA auprès des prescripteurs de la formation, des partenaires sociaux, de la presse, des institutions et des établissements de formation (CFA notamment),
- La mise à disposition et la valorisation des productions de l'Observatoire des métiers des services de l'automobile (un service intégré à l'ANFA) ayant pour mission de fournir des statistiques sectorielles, d'analyser l'évolution des métiers et d'évaluer les besoins en qualification.

Du fait du contexte de crise sanitaire, le site est resté dans sa version transitoire, avec une animation éditoriale soutenue et variée. Les évolutions à apporter concernent l'architecture de ce site et non ses contenus.

L'un des principaux enjeux est de mettre en scène les missions et l'offre de services de l'ANFA. Les codes graphiques devront également être revisités afin de positionner l'ANFA dans le paysage des acteurs de la formation.

Evolutions visées : refonte de l'architecture du site ANFA et de ses parcours utilisateurs

L'objectif est de faire évoluer la version actuelle du site ANFA, en redéfinissant son architecture et ses parcours utilisateurs. Les évolutions à apporter sont les suivantes :

- Proposer un moteur de recherche avec des champs permettant de cibler la recherche par besoin et profil et rattacher la remontée des résultats de recherche à notre offre de services. A partir du sitemap, opérer un mapping de notre arborescence actuelle avec les options de filtrage des contenus souhaitées.
- Réduire le nombre de rubriques et rationaliser les différentes entrées (à chaque niveau) – supprimer les niveaux intermédiaires (ex : <https://www.anfa-auto.fr/observatoire/la-formation>) – penser les niveaux de façon complémentaire.

- Revoir les codes graphiques afin de repositionner l'ANFA ainsi que le rapport à nos autres sites ANFA (metiers-services-auto, campus-services-auto.fr, monjobauto.fr) dans le panorama des acteurs de la formation professionnelle.
- Créer une section « Offre de services » en home page afin de valoriser l'action concrète de l'ANFA en 1^{er} niveau.
- Mettre en évidence le lien à la promotion des métiers et à l'attractivité de la branche des services automobile.

Il est à noter que le prestataire retenu devra dans un 2nd temps, s'emparer du RNQSA (www.anfa-auto.fr/rnqsa) et du RNCSA (www.anfa-auto.fr/rncsa) – outils clés pour notre branche et faisant actuellement partie des pages les plus consultées du site. Pour cela, il devra réaliser un audit de l'existant avant de proposer des évolutions, voire une refonte totale.

Parallèlement à la réflexion dédiée aux évolutions du site ANFA, un chantier a été récemment initié, visant à positionner l'ANFA en tant que « marque ombrelle » sur l'ensemble des sites de son écosystème global : www.metiers-services-auto.com ; www.campus-services-auto.com ; www.monjobauto.fr ; www.innovauto.org.

Le prestataire choisi devra :

Ergonomie

- **Définir une nouvelle arborescence** de site en revoyant intégralement les parcours utilisateurs.
- **Réduire le nombre de rubriques et rationaliser les différentes entrées** (à chaque niveau) – supprimer les niveaux intermédiaires (ex : <https://www.anfa-auto.fr/observatoire/la-formation>) – penser les niveaux de façon complémentaire.
- **Développer un espace presse dédié** donnant accès à des contenus (communiqués de presse, dossiers de presse, photothèque et vidéothèque dédiées) regroupant l'ensemble des actions presse ANFA (tous sites confondus).
- **Concevoir un centre de ressources (partant de l'existant) avec une interface utilisateur unique** pour accéder à l'ensemble des documents. L'accent doit être mis sur la facilité de recherche et la pertinence des résultats.
- Proposer une fonctionnalité permettant de cibler/filtrer les contenus afin d'offrir **une orientation optimale des utilisateurs**.
- **Développer un formulaire de contact dédié pour les Responsables territoriaux (représentants de l'ANFA en région)** avec une liste de thématiques.

Prérequis techniques :

- Permettre à notre offre de services de répondre à des besoins listés au sein d'un **module de profiling accessible en home page**.
- **Proposer des évolutions compatibles en responsive** afin d'assurer une bonne navigation sur mobile.
- **Revoir les gabarits des pages de contenus** (trop longues avec une structure redondante).
- **Proposer des optimisations techniques et fonctionnelles** permettant de mieux analyser les performances du site (tracker le scroll dans une page par exemple) tout en conservant l'environnement de back-office actuel (Drupal 8).
- **Intégrer plus d'innovations** dans l'affichage des images et vidéos / permettre de varier les modes d'affichage.

- **Permettre un mode d'intégration souple et flexible** (ex : faire bouger des blocs de contenus, moduler de plusieurs façons la home page).

Graphisme

- **Proposer une évolution de l'identité graphique** en prenant appui sur les éléments existants (charte graphique) afin d'adopter des codes forts représentatifs de la branche, un design impactant et un soin porté à l'iconographie.

Informations techniques spécifiques

- Le CMS du site actuel est Drupal 8.
- Le site est relié à une base de données (SOFIA) via une API, dans laquelle sont stockées les fiches de certifications et de qualifications. Cette base de données est pilotée et développée en interne au sein de l'ANFA. Le site ANFA a pour spécificité d'avoir une obligation légale d'affichage des outils RNQSA et RNCSA, et d'afficher l'ensemble des champs qui les constituent de façon exhaustive.

Méthodologie de travail et timing envisagé

S'agissant d'une évolution de site (et non d'une refonte), **la méthode de travail devra permettre de constituer des lots de développements**, à faire passer en production progressivement, avec pour objectif d'avoir intégré la majeure partie des développements définis ensemble d'ici décembre 2021. Pour cela, il faudra convenir d'un calendrier partagé et prioriser les développements souhaités.

Le retravail des outils RNQSA et RNCSA est visé en 2022. Le prestataire devra se coordonner avec la responsable projets du site ANFA ainsi qu'avec l'équipe en charge du développement de la base de données SOFIA, à laquelle le site est connecté. Le prestataire pourra se référer à une cartographie des données importées depuis SOFIA dans le JSON du site ANFA. Cette cartographie sera l'outil de référence pour apporter les évolutions souhaitées.

2. Lot 2 : Le site de promotion des métiers (metiers-services-auto.com)

Introduction

La promotion des métiers des services de l'automobile (qui rassemble les quatre véhicules que sont l'automobile, le camion, le vélo et la moto), et des formations permettant d'y accéder, **constitue une mission historique de l'ANFA**. La stratégie multicanale de cette action de promotion, pilotée par le Pôle Promotion des métiers, se déploie au travers de trois axes principaux, étroitement liés :

- L'événementiel (salons et forums d'orientation, Semaine des services de l'automobile et de la mobilité, participation aux compétitions Worldskills, etc.),
- Une action de communication digitale mise en œuvre via le site internet metiers-services-auto.com et une présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et Youtube),
- La création d'outils et brochures de présentation print.

Le site actuel metiers-services-auto.com a été mis en ligne en mars 2018. Sa cible prioritaire est le public des jeunes en fin de collège, en phase d'orientation. Ses objectifs sont :

- Faire découvrir la diversité des métiers des services de l'automobile et de la mobilité, au travers de vidéos et de fiches de présentation des métiers (une sélection des métiers a été opérée).
- Faire découvrir l'offre de formation au travers de fiches de présentation des formations.
- Proposer un moteur de recherche permettant de trouver un établissement de formation et son offre de formation.
- Donner des informations qualifiées sur le secteur, les modalités d'accès en formation, ainsi que des thématiques phrases comme l'alternance, la mixité et la mobilité européenne.
- Rendre accessibles des outils et brochures de promotion des métiers (livrets de présentation des métiers, livrets régionaux détaillant l'offre de formation, kit pédagogique ONISEP, etc.) en téléchargement.

Le site dispose d'une rubrique Actualités où sont publiés des articles, en grande partie consacrés aux actions et événements de promotion des métiers mis en œuvre par le Pôle Promotion des métiers.

Evolutions visées : refonte complète et élargissement des cibles

L'objectif est de produire une nouvelle version du site, **mobile first**. Elle doit répondre à trois enjeux majeurs :

- **Élargir les cibles** : le nouveau site devra continuer de s'adresser au public jeune en phase d'orientation, mais aussi aux demandeurs d'emploi ainsi qu'aux personnes en reconversion et aux salariés de la branche souhaitant se former pour acquérir de nouvelles compétences. Il devra offrir des parcours utilisateurs adaptés à ces différentes cibles.
- **Répondre pleinement aux nouveaux usages des visiteurs** : 70% de la fréquentation se fait sur mobile ; la vidéo est devenue incontournable, tout comme les réseaux sociaux.
- **Garantir une conformité des contenus** des fiches via un processus de mise à jour fluide et fiable.

Les deux points névralgiques du site sont les suivants :

- ⇒ **Le moteur de recherche géolocalisé**, qui doit **permettre de trouver en peu de clics un métier, une formation, un établissement de formation**.
- ⇒ **Les fiches de présentation** (des métiers, des formations, des établissements) qui dispensent les informations clés. Le contenu de ces fiches est importé de SOFIA, une base de données pilotée et développée en interne à l'ANFA, à laquelle le site actuel est connecté via une API (cf. ci-dessous Informations techniques spécifiques).



Le prestataire choisi devra :

- **Accompagner l'équipe du Pôle Promotion des métiers dans sa réflexion** en visant quatre objectifs prioritaires : la simplification et la qualification des contenus ; le process de mise à jour des contenus ; les enjeux d'animation éditoriale en articulation avec la stratégie globale de promotion des métiers et celle, en particulier, de présence sur les réseaux sociaux ; l'optimisation du référencement naturel.
- **Proposer une solution technique et ergonomique correspondant aux usages en cours des utilisateurs.**
- **Proposer un univers graphique renouvelé**, adapté à la diversité des cibles visées, en prenant appui sur la charte graphique Métiers Services Auto.
- **Développer le site, en assurer la maintenance et l'hébergement.**
- **Accompagner et assurer les évolutions du site**, aussi bien en fonction des nouveaux usages des visiteurs que des changements stratégiques et/ou éditoriaux.
- **Prendre en compte une réflexion en cours concernant la mise en visibilité de l'ANFA en tant que « marque ombrelle »** sur l'ensemble des sites de son écosystème digital : www.metiers-services-auto.com ; www.campus-services-auto.com ; www.monjobauto.fr ; www.innovauto.org.
-

Informations techniques spécifiques

- Le CMS du site actuel est Drupal 7.
- Le site actuel contient 44 fiches métiers, 67 fiches formations et 569 fiches établissements.
- Le site est relié à une base de données (SOFIA) via une API, dans laquelle sont stockées les fiches métiers/formations/établissements. Cette base de données est pilotée et développée en interne au sein de l'ANFA. Les données étant souvent engagées dans un processus de validation interne lors de leur modification, le prestataire devra prévoir un moyen de désynchroniser chaque page au contenu dynamique en vue de les saisir manuellement de manière complète au besoin.

3. Lot 3 : Le site du Campus des services de l'automobile et de la mobilité (campus-services-auto.fr)

Introduction

Le site actuel du Campus des services de l'automobile et de la mobilité a été mis en ligne en 2018. L'objectif initial de ce site était de présenter le projet du Campus en cours de travaux et d'aménagement, ainsi que les organismes de formation implantés sur place. Ce site, à visée institutionnelle, avait vocation à être temporaire. Il a, depuis, fait l'objet de quelques adaptations à la marge afin de s'adapter aux nouveaux besoins (refléter la vie sur le campus, rendre lisible et visible l'offre de formation).

Evolutions visées : refonte complète

La technologie actuellement utilisée ne permettant aucune évolution majeure du site, et celui-ci ne correspondant plus du tout à la stratégie de communication et de rayonnement visée pour le Campus, une refonte complète s'impose.

Des parcours utilisateurs adaptés aux cibles

La cible prioritaire du futur site sera les publics prospects de l'offre de formation proposée sur le Campus : les jeunes en âge d'entrer en formation initiale, en CFA notamment, et les publics en reconversion professionnelle ou salariés dans le cadre de la formation continue. La cible secondaire sera constituée des partenaires et des acteurs institutionnels.

Pour les premiers, le site devra :

- Présenter les métiers des services de l'automobile – dans une logique de cohérence et de passerelle avec le site metiers-services-auto.com.
- Valoriser l'offre de formation des établissements implantés. Chaque établissement de formation disposant de son propre site, il ne s'agira pas de s'y substituer mais de proposer une information complète et mise à jour, ainsi qu'une passerelle vers ceux-ci.
- Mettre en lumière la vie du Campus, ses atouts et spécificités afin de contribuer à la stratégie d'attractivité, tout en désamorçant les freins (en particulier celui de l'accessibilité géographique).

Pour les seconds, le site proposera :

- Une présentation institutionnelle du Campus valorisant son exemplarité.
- Une description détaillée des espaces du Campus, dans une perspective de commercialisation de certains espaces permettant l'accueil d'événements (conférences, séminaires, etc.).

Donner une image moderne du Campus

En charge de la promotion du Campus, le service Communication de l'ANFA se donne pour objectif d'en donner une image moderne, orienté vers les nouvelles technologies et le développement durable, doté d'espaces exceptionnels où sont implantés des établissements de formation d'excellence. Le site internet devra remplir pleinement cette mission, en se plaçant à la hauteur de sites de grandes écoles.

Le prestataire choisi devra :

- **Accompagner l'équipe du Pôle Promotion des métiers dans sa réflexion** en visant les objectifs prioritaires suivants : les parcours utilisateurs afin de proposer une accessibilité optimale des



contenus aux cibles visées ; une solution technique et ergonomique correspondant aux usages en cours des utilisateurs (mobile first) ; une animation éditoriale fluide et dynamique, faisant une large place à la vidéo, en interaction avec les réseaux sociaux ; des passerelles avec les autres sites de promotion des métiers (metiers-services-auto.com notamment) ; l'optimisation du référencement naturel.

- **Proposer un univers graphique contemporain**, en s'appropriant la charte graphique du Campus des services de l'automobile et de la mobilité.
- **Développer le site, en assurer la maintenance et l'hébergement.**
- **Accompagner et assurer les évolutions du site**, aussi bien en fonction des nouveaux usages des visiteurs que des changements stratégiques et/ou éditoriaux.
- **Prendre en compte une réflexion en cours concernant la mise en visibilité de l'ANFA en tant que « marque ombrelle »** sur l'ensemble des sites de son écosystème digital : www.metiers-services-auto.com ; www.campus-services-auto.com ; www.monjobauto.fr ; www.innovauto.org.

Informations techniques spécifiques

- Le CMS du site actuel est Drupal 8.



4. Lot 4 : Le site Innovauto (innovauto.org)

Introduction

L'objectif d'Innovauto est de mettre en lien les innovations technologiques automobiles avec l'acquisition de nouvelles compétences, de nouveaux usages, de nouvelles pratiques en entreprise.

Les cibles principales d'Innovauto sont :

- les formateurs et enseignants des lycées et CFA ;
- par extension tous ceux qui travaillent sur la relation emploi-formation dans la branche des services de l'automobile.

La cible des « professionnels de l'automobile » n'a jamais été travaillée.

Chaque année, des consultants du GNFA (<https://www.gnfa-auto.fr/>) réalisent une veille technologique et produisent des fiches sur des innovations technologiques ayant vu le jour. Ils caractérisent l'innovation à travers une grille de 30 rubriques différentes (domaine, description, diffusion sur le marché, compétences créées, etc...).

Evolutions visées : refonte complète

Le site innovauto.org a été mis en ligne le 3 décembre 2007. **L'objectif est de produire une nouvelle version d'Innovauto, à l'ergonomie adaptée aux usages aujourd'hui à l'œuvre, qui permette à cet outil de rencontrer son public. L'enjeu est de proposer un site disposant d'un menu permettant de mieux catégoriser les innovations (à la « Amazon ») pour pouvoir croiser des critères et de bénéficier d'un moteur de recherche efficace.**

L'interface éditeur (en back office) du site devra être facile à maîtriser afin de permettre aux consultants du GNFA de **procéder aisément à la mise à jour et la création de fiches.**

Des séances de réflexion et de travail ont d'ores et déjà été consacrées, en interne, au projet de refonte du site. Ce travail préalable devra être pris en compte et intégré au process de refonte initié.

Cette refonte doit notamment être l'occasion de **remettre à la plat les catégories actuelles**, dont certaines s'avèrent inopérantes. Les axes d'évolution suivants ont d'ores et déjà été identifiés.

- Limiter le nombre de métiers à neuf (table de correspondance ancien/nouveau métier déjà construite).
- Placer des infobulles d'explication sur chaque catégorie (table prête).
- Refondre des sections plus cohérentes pour l'utilisateur (fusion de « carrosserie » et « peinture », séparation de « véhicule électrique/hybrides » de la section « électricité-électronique » (qui devient « système embarqué »). « Outil et méthode » devient « outil et équipement ».
- Requalifier les fiches de la catégorie « carrosserie peinture » (table prête).
- Créer une nouvelle catégorie pour typologiser l'innovation (système, pièce, équipement, pratique, produits et matériaux, réglementation).
- Effectuer un travail de liens hypertexte sur les fiches existantes permettant de mettre en lien les fiches les unes avec les autres.

D'un point de vue graphique, Innovauto devra s'inscrire dans l'univers graphique digital de l'ANFA.

Une première maquette avait été conçue en 2019, quand le projet était d'intégrer Innovauto sur le site de l'ANFA – projet abandonné au profit de la création d'un site distinct.





Le prestataire choisi devra :

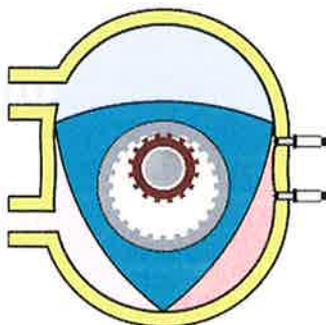
- Proposer un site répondant aux enjeux précités, adapté aux usages des utilisateurs visés.
- Faire des recommandations en termes d'animation éditoriale et d'optimisation de référencement.
- Développer le site, en assurer la maintenance et l'hébergement.

Informations techniques spécifiques

- innovauto.org est un nom déposé à l'INPI
- La technologie actuellement utilisée est Typo 3. La base de données des fiches et médias peut être fournie par le GNFA au format Excel ou MySQL.
- Il existe actuellement 224 fiches Innovation technologiques et une cinquantaine de fiches d'archives.
- Le rythme de production est de cinq nouvelles fiches par an. Elles sont livrées en décembre de chaque année. Un autre rythme de production pourra être envisagé pour le nouveau site (par exemple bimensuel), pour assurer une publication séquencée.

Innovauto se caractérise par sa banque de médias. Il existe environ un millier d'images garanties libres de droits par le GNFA pour agrémenter chaque fiche. Ces médias sont totalement hétérogènes. Leurs tailles et formats n'ont fait l'objet d'aucune homogénéisation. Pour certaines fiches, il s'agit parfois de séquences d'images. Cette banque de médias constitue l'un des principaux enjeux de cette refonte, tant sur la nécessité d'homogénéiser les formats que sur le niveau d'exigence de qualité graphique.

Exemple 1 Gif animé Moteur rotatif (taille 240 x 320)



Exemple 2 : Photo Les Ethylo-tests Anti-démarrage (taille 1249 x 2408)



Exemple 3 : Visuel La sonde Nox (taille 96 x 200)



Critères de sélection

Les propositions évaluées seront classées au regard des critères de sélection suivants sur un total de 100 points :

1. L'expérience et les références sur ce type de prestations (20 points)
2. La pertinence de la note de compréhension du projet et des premières recommandations au regard des enjeux, problématiques et spécificités techniques (25 points)
3. La pertinence de la note de présentation de la méthodologie assortie d'une proposition de rétroplanning (25 points)
4. Le prix (tarifs jours/homme par type de profil et coût annuel de l'hébergement et de la TMA) (30 points)

Protection des Données Personnelles

L'acheteur et le candidat, agissant en qualité de responsable du traitement distinct, font leur affaire des obligations leur incombant au titre de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, en particulier du règlement 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ainsi que toute disposition légale ou réglementaire nationale et européenne, en particulier la loi Informatique et Libertés modifiée, ainsi que l'ensemble des recommandations, délibérations et autres normes édictées par la Commission Nationale de l'informatique et des Libertés.

Fait à Meudon, le 12 Juillet 2021

La Déléguée Générale de l'ANFA

Mme Dominique FAIVRE-PIERRET



ANFA

43 bis, Route de Vaugirard
92190 MEUDON

Tél. 01 41 14 16 18

N° SIRET : 784 671 497 00385

www.anfa-auto.fr